

Union Nationale des Maisons d'Etudiants

Projet associatif 2018-2023

Le projet associatif reprend l'ensemble des fondements de l'association. Il est sa raison d'être.

Le 26 novembre 2016, les adhérents de l'UNME renouvellent lors d'une assemblée générale extraordinaire le mandat de représentation de l'UNME en tant que syndicat employeur et confirment l'Union dans sa mission fédératrice d'acteur de réseau. Ils répondent en cela à la question qui leur est posée par le conseil d'administration de l'UNME et dans un contexte de profondes mutations. Dès lors, il devient indispensable de revisiter le projet de l'UNME afin de préciser son rôle, ses objectifs ses missions et enfin, son éthique et les principes qui guident ses actions : les valeurs dans lesquelles se retrouvent ses adhérents.

La refonte du projet associatif de l'UNME prend donc sa source à l'AGE de 2016. Elle est suivie d'un travail des adhérents présents au congrès national les 11 et 12 mai 2017 à Paris. Ces travaux sont ensuite repris par les responsables de groupes et les administrateurs de l'UNME qui en travaillent la synthèse.

I - La démarche fondatrice

Repères : Un mandat historique de représentation des maisons d'étudiants

L'Union Nationale des Maisons d'Etudiants (UNME) est une association loi 1901 à but non lucratif, créée à l'initiative de responsables de foyers d'étudiants.

Les dates qui ont jalonnées la vie de l'union :

- ▷ Création de l'UME, l'Union des Maisons d'Etudiants le 15 juillet 1969.
- ▷ Le 28 janvier 1987 l'UME devient l'UNME.
- ▷ Le 8 juin 1989, l'Union organise au sénat un colloque « Quel avenir pour le logement étudiant ? » sous le patronage du ministère de l'éducation nationale et du ministère du logement. **Ce colloque a contribué à la mise en place de l'ALS.** Les étudiants en bénéficieront dès 1992.
- ▷ 27 mai 1992 : **signature de la convention collective** : dès 1983, le souci des responsables de l'Union a été de faire évoluer les relations employeurs-personnel dans le cadre d'une convention collective.
- ▷ 20 août 1993 : **extension de la convention collective IDCC 1671.**
- ▷ 1994 : 2ème colloque au Sénat : « les conditions de vie de l'étudiant : vers une politique globale en matière sociale et culturelle » et sortie du **livre blanc de l'UNME.**
- ▷ 2000 : l'UNME est présente sur internet.
- ▷ **L'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre 2016**

Lors de cette assemblée, les adhérents renouvellent le mandat de représentation de l'UNME et réaffirment ses missions, à savoir ;

D'une part, « pérenniser l'UNME comme animatrice du réseau professionnel des maisons d'étudiants avec pour vocation l'aide aux dirigeants des foyers, la promotion du statut et du modèle des maisons d'étudiants ainsi que son développement » ;

D'autre part, « pérenniser l'UNME comme organisation patronale avec pour vocation de négocier la convention collective nationale et d'étudier un rapprochement de branches professionnelles d'ici 2020 ».

Le positionnement des adhérents ainsi que le renouvellement partiel du CA relance une dynamique de travail collectif qui permet à l'UNME de relever les premiers défis et échéances qui se posent alors et ce en dépit de l'absence de salariés jusqu'en novembre 2017. Cette dynamique se traduit notamment par la reconnaissance de la représentativité de l'UNME en tant que seul syndicat employeur pour la branche professionnelle des maisons d'étudiants et de sa convention collective nationale étendue, arrêté du ministère du travail du 26 juillet 2017.

Un contexte de mutations

Les prévisionnistes de l'INSEE, pour la période 2015-2025, tablent sur l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les universités françaises. Parallèlement, le gouvernement actuel lance un plan de construction de 60 000 logements étudiants. La conjoncture démographique est donc positive et les politiques publiques sont favorables au développement de l'offre de logement.

De plus, dans un contexte d'individualisation générale de la société, de nombreuses initiatives voient le jour pour favoriser et encourager la création de liens entre étudiants.

Les maisons d'étudiants devraient pouvoir suivre et accompagner ces évolutions de société au regard des projets qu'elles portent en ce sens.

Néanmoins, depuis plusieurs années, l'UNME enregistre une baisse régulière de ses adhérents. Cette diminution peut s'analyser au regard de plusieurs facteurs :

- ▷ Le vieillissement ou la disparition des congrégations directement gestionnaires de foyers,
- ▷ La difficulté à faire reconnaître le modèle maison d'étudiants et ses spécificités par les pouvoirs publics.
- ▷ La pression immobilière sur les locaux qui représentent des opportunités d'investissements privés très rentables.
- ▷ La concurrence directe du secteur marchand et du secteur public qui sont bénéficiaires, pour les premiers, d'avantages fiscaux liés à la construction et pour les seconds de subventions.

Le regroupement des branches professionnelles

La loi « représentativité » du 5 mars 2014 amorce un processus de restructuration des branches professionnelles qui s'accélère avec la loi « travail » du 8 août 2016 et avec l'ordonnance « Macron » 2017-1385 du 22 septembre 2017.

Ces textes fixent pour objectif de parvenir par la négociation à un paysage conventionnel restructuré autour de 200 branches au lieu de 700. A défaut de rapprochement négocié, le ministre du travail pourra, à compter du 10 août 2018, engager la fusion du champ d'une branche de moins de 5000 salariés avec celui d'une branche de rattachement présentant des conditions sociales et économiques analogues.

Au-delà de la dimension technique du dossier avec l'harmonisation à venir des dispositions de la convention collective nationale avec celle de la branche d'accueil, ce processus peut être **lourd de conséquences** :

- ✓ Risque de dilution dans la branche d'accueil, perte du pouvoir de négocier avec ses salariés, perte de représentativité et donc de légitimité en tant qu'acteur national et enfin risque économique pour les structures adhérentes en cas d'augmentation de la masse salariale liée à un alignement forcé sur une grille salariale plus élevée ;

Mais ce processus peut également être **riche d'opportunités** :

- ✓ Délégation de la négociation collective à une organisation patronale disposant de davantage de ressources et permettant à l'union de concentrer ses moyens sur ses actions au profit des adhérents en tant qu'union professionnelle, augmentation de la visibilité auprès des pouvoirs publics par le biais des relais dont disposera peut-être la branche d'accueil.

L'Union décide donc d'être acteur de ce processus en identifiant les branches d'accueil potentielles et en s'inscrivant autant que possible dans une **démarche paritaire**, afin de tirer tous les bénéfices possibles de cette décision politique et non pas d'en subir les effets.

II - Les principes qui guident l'action de l'UNME et ses adhérents

L'UNME n'intervient pas dans le fonctionnement des organismes adhérents. Chaque structure dispose d'une autonomie financière, et de fonctionnement. Les associations gestionnaires doivent adhérer aux valeurs de l'UNME, ainsi qu'à ses missions.

Les valeurs de l'UNME

- ▷ 1° Elle réunit des structures à but non lucratif, porteuses d'une dimension sociale et humaine
- ▷ 2° Elle respecte les projets associatifs et d'établissement de chaque adhérent
- ▷ 3° Elle est une organisation aconfessionnelle et apolitique

Les valeurs partagées des Maisons adhérentes

L'Union regroupe des associations gestionnaires qui fondent leurs actions sur les valeurs suivantes :

- ▷ 1° Respect de la personne, de ses droits et libertés
- ▷ 2° Accueil sans distinction d'origine sociale ou culturelle (dimension internationale de notre accueil)
- ▷ 3° Développement d'un projet pédagogique qui n'exclut aucune dimension de la personne (corporelle, intellectuelle, affective, spirituelle)
- ▷ 4° Promotion du "vivre ensemble"
- ▷ 5° Conviction que chaque jeune a un potentiel dont le développement dépend des outils que l'on met à sa disposition

III - Des missions réaffirmées et un mandat renouvelé par ses adhérents

L'UNME a été créée avec une vocation plus large que la seule négociation de la convention collective au sein de la commission paritaire nationale. Ses promoteurs l'ont imaginée comme un réseau chargé de représenter ses adhérents, de les conseiller sur leurs droits et leurs obligations, de les accompagner dans la gestion et l'animation quotidienne de leurs foyers et de porter au niveau national des dossiers structurants pour l'avenir des maisons. La pérennisation de cette mission originelle est aujourd'hui souhaitée par une grande majorité d'adhérents.

L'Union s'engage donc dans cette voie en orientant son travail sur 4 axes :

1/ Animer et développer le réseau des adhérents

- ▷ Détermination de thèmes de réflexion annuels sur des sujets importants pour le développement des maisons d'étudiants. Création de groupes de travail en région sur la base de ces thèmes.
- ▷ Mutualisation des expériences et des dossiers type (dossier d'inscription, convention d'hébergement).
- ▷ Entraide entre foyers, échanges d'expériences entre directeurs et responsables.
- ▷ Réunions régulières dans les régions, ainsi que du congrès annuel.
- ▷ Mise en place d'avantages pour les adhérents. Travail sur la piste de groupements d'achats, d'un comité d'établissement national au bénéfice des adhérents et leurs salariés.
- ▷ Recherche de nouvelles adhésions et recueil de leurs attentes.
- ▷ Mutualisation des moyens avec et entre les structures de l'UNME pour développer et partager des compétences et diminuer les coûts de fonctionnement.
- ▷ Développement de la communication interne au réseau (site internet de l'Union, newsletter, groupe privé fermé sur Facebook...).

Dans cet objectif, il faut noter l'importance primordiale du directeur ou de la directrice délégué -e- qui sera en charge de porter les projets et de coordonner le réseau.

2/ Construire un référentiel d'informations réglementaires et organisationnelles à destination des adhérents

Chaque résidence reste indépendante sur sa gestion et sur l'accompagnement qu'elle propose aux étudiants, néanmoins certains sujets concernent l'ensemble des maisons. Aujourd'hui, il n'existe pas d'outils juridiques, réglementaires ou techniques à destination des dirigeants de foyers. Le but est de les construire en prenant en compte les thèmes suivants :

- ▷ Travaux, rénovation
- ▷ Sécurité, ERP, normes
- ▷ Assurances

- ▷ Dossiers juridiques, responsabilité des dirigeants, réglementation sur l'accueil des étudiants
- ▷ Finances, tarification, comptabilité

- ▷ Évolutions de la convention
- ▷ Contrat de travail
- ▷ Gestion des ressources humaines et organisation des postes
- ▷ Formation

- ▷ Éducatif
- ▷ Santé et éducation à la santé
- ▷ Animations culturelles

3/ Travailler au niveau national sur les dossiers vitaux pour les maisons d'étudiants

Ces sujets ont déjà fait l'objet d'études qui doivent être poussées. De leur issue dépend la reconnaissance et l'avenir de nos foyers comme acteurs incontournables de l'hébergement des étudiants.

Il s'agit :

- ▷ du statut juridique des foyers d'hébergement
- ▷ des règles concernant les aides au logement (APL/ALS)

L'analyse de ces dossiers et les orientations stratégiques qui en découleront doivent s'accompagner d'un travail de communication autour de notre Union et du modèle de maison d'étudiants

4/ Promouvoir le modèle maison d'étudiants

La communication vers l'extérieur doit viser les pouvoirs publics, les acteurs de la vie étudiante et les étudiants.

A. Relations extérieures

L'UNME va mettre en œuvre une stratégie de développement de son réseau avec deux objectifs principaux :

- 1/ Se faire connaître des acteurs nationaux de la vie étudiante : syndicats étudiants, CNOUS, associations étudiantes.
- 2/ Être identifiée auprès des pouvoirs publics et ainsi être consultée lors des différents travaux parlementaires comme actrice de l'hébergement.

Les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

- ▷ Rencontrer les acteurs et les pouvoirs publics et être identifié.
- ▷ Alimenter un réseau presse conséquent
- ▷ Développer les outils de communication adaptés : plaquette UNME et site internet.

B. Communication auprès des étudiants

Pour toucher les étudiants et les informer sur nos résidences, privilégier trois axes :

- ▷ Être présents dans les forums étudiants destinés au logement (à travailler par région)
- ▷ Mettre en valeur le site internet de l'UNME.
- ▷ Communiquer sur les réseaux sociaux, média d'information incontournable pour les étudiants

IV - La gouvernance et les ressources

Gouvernance

L'organisation nationale de l'Union s'articule aujourd'hui autour de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du directeur délégué de l'UNME, en lien direct avec les adhérents.

- ▷ **L'assemblée générale** est composée de membres titulaires, des associations adhérentes, et de membres associés, personnes physiques ou morales, qui apportent leur concours à la vie de l'Union. Elle se réunit une fois par an, vote le rapport moral et financier ainsi que la nomination des administrateurs.
- ▷ **Le conseil d'administration** est chargé de mettre en œuvre la politique de l'Union. Il se compose de 7 administrateurs minimum et de 11 au maximum et élit en son sein les 6 membres du **Bureau** qui seront chargés de veiller au fonctionnement de l'association.
- ▷ **Le directeur délégué** est chargé de la conduite de la politique de l'Union, il est à ce titre délégué par le Conseil d'administration qui se charge de son recrutement et de la gestion de son contrat.
- ▷ **Les adhérents** sont aujourd'hui en lien direct avec le directeur délégué. Chaque maison gérée par une association loi 1901 ou une fondation, dispose d'une autonomie financière, d'une autonomie de fonctionnement et de leur projet d'établissement. Les associations gestionnaires adhèrent aux buts de l'UNME, à ses missions et ses valeurs, résumées dans la Charte de l'UNME.

Ainsi, entre ces différents niveaux, « s'élaborent les formes de coopérations et de répartition des tâches les plus favorables à l'épanouissement des personnes comme au dynamisme et à l'efficacité des services. Les principes directeurs en la matière sont les principes de subsidiarité et de solidarité¹ ».

La richesse de l'Union réside dans ses adhérents, le développement, les initiatives et créativité de chaque foyer. Elle se bâtit sur les liens et synergies qu'elle facilite entre eux.

Le premier principe consiste à ne pas se substituer à la personne mais à lui venir en aide si elle ne peut pas/plus traiter les problèmes auxquels elle doit faire face. Quant au principe de solidarité, il anime l'Union depuis sa création en équilibrant les rapports entre les foyers de différentes tailles, de différentes sensibilités, pour éviter « la loi du plus fort ».

L'UNME positionne au cœur de son fonctionnement ces principes explicités dans son Livre Blanc : « L'essentiel est donc bien, le développement d'un climat de confiance nourri d'une bonne circulation de l'information, appuyé sur une perception claire et commune des rôles et des responsabilités¹. »

Au fur et à mesure de son développement, l'UNME devra renouer avec le **niveau régional**, incarné par un délégué régional, dirigeant d'une des structures adhérentes locales. Le niveau régional démultipliera ainsi localement les actions, en lien avec le directeur délégué, tout en assurant les remontées d'informations indispensables à la mise en œuvre quotidienne de la politique de l'Union.

¹ Livre Blanc de l'UNME - 1994

Les ressources

Les ressources financières de l'UNME sont étroitement liées aux cotisations des adhérents.

La cotisation comprend aujourd'hui le soutien juridique, l'animation réseau ainsi que l'information sur la négociation de branche. Afin de rendre plus attractive l'adhésion à l'Union et de profiter au mieux des économies d'échelle possibles au titre du réseau national, l'Union proposera une offre de service (assurances, CEE, service civique...) destinées à renforcer le soutien qu'elle peut apporter à ses adhérents et diminuer ainsi le coût réel de l'adhésion à l'UNME.

Les ressources financières sont indissociables des **ressources humaines** de l'association.

Depuis plusieurs années, un salarié à temps partiel a constitué l'essentiel de ces ressources. Afin d'avoir les moyens de mettre en œuvre ce projet associatif, ambitieux, il importe de renforcer les ressources permanentes contractuelles :

- ✓ Ponctuellement, en ayant recours à l'emploi d'un stagiaire de type master 2 développement et conduite de projet dans le champ associatif et/ou caritatif, dans le champ du droit, de la communication institutionnelle...
- ✓ Au quotidien, avec le renfort de bénévoles : administrateurs, présidents d'associations adhérentes, dirigeants.

V - Perspectives et révision du projet

Confrontée à de nouveaux défis, l'UNME décide conformément à la demande de ses adhérents exprimée en assemblée générale, de refondre son projet associatif pour répondre à ses deux missions :

- ▷ Être acteur du rapprochement de branches en préservant le caractère spécifique et les missions des maisons d'étudiants ;
- ▷ Être animateur de réseau et promouvoir le modèle "maison d'étudiants" pour l'ancrer durablement dans les politiques publiques en faveur des jeunes.

Cette « feuille de route » définit les axes prioritaires de mise en œuvre du projet associatif pour les cinq prochaines années.

L'idée est bien de s'appuyer sur la dynamique existante pour concrétiser une ambition collective, au service de la qualité, dans le fonctionnement de l'UNME et pour le développement de l'association.

Le conseil d'administration suivra régulièrement ce qui a été réalisé, débattrà des difficultés rencontrées et des ajustements nécessaires. Le présent projet associatif sera revisité tous les 5 ans.

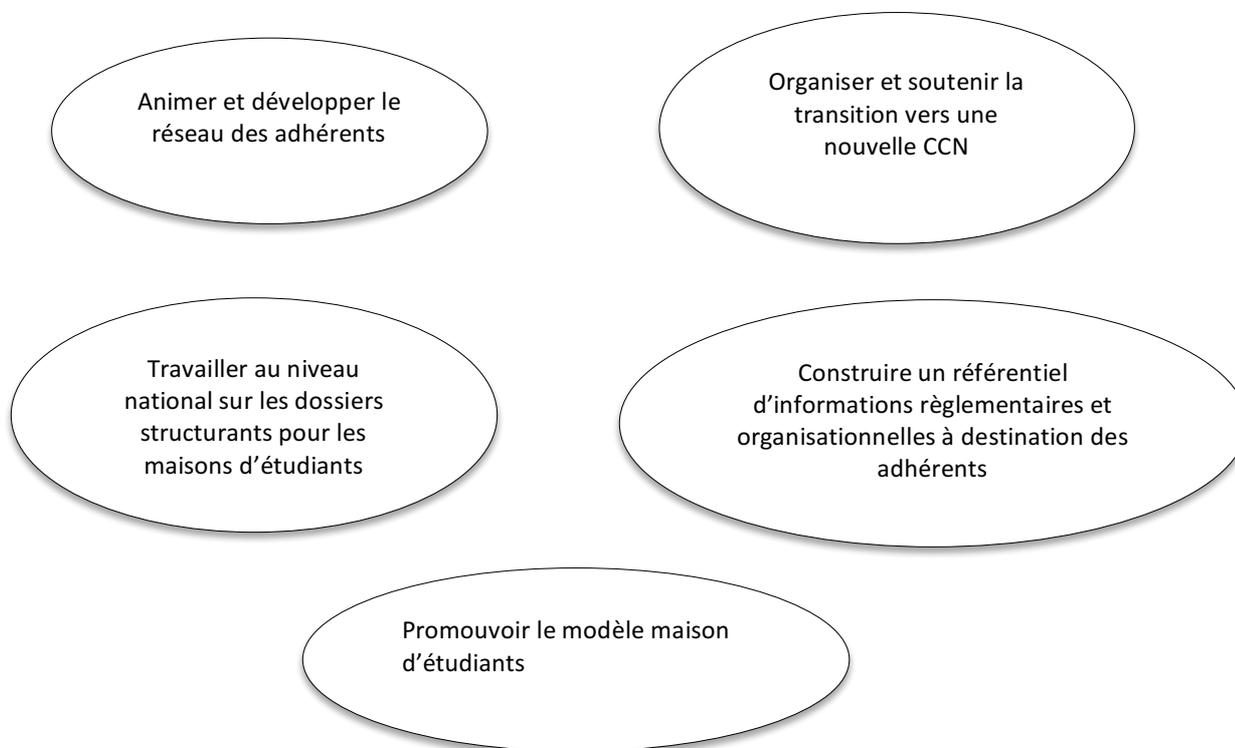
Le suivi du Plan d'Action

La mise en œuvre du Plan d'Action devra être évaluée régulièrement.

Pour cela, une grille sera mise en place pour évaluer :

- ▷ le degré de réalisation des actions identifiées,
- ▷ leur pertinence,
- ▷ leur efficacité,
- ▷ les effets,
- ▷ leur pérennité.

Le plan de développement s'articule autour de cinq axes :



Axe 1 : Organiser et soutenir la transition vers une nouvelle CCN		
Actions	Modalités	Finalité
Préparer la transition vers une nouvelle CCN	-Rencontres entre Organisations patronales -Échanges en C.P.N. et en C.A -Comparatif de conventions avec l'accompagnement d'un expert	Proposer aux adhérents une vision claire des enjeux du rapprochement de branches et des choix à faire

Axe 2 : Animer et développer le réseau des adhérents		
Actions	Modalités	Finalités
Organiser et animer les rencontres entre adhérents	-Réunions régionales et inter foyers -Congrès annuel -Détermination de thèmes de réflexion	-Fédérer en sa qualité de « tête de réseau » -Diffuser et partager des outils d'information -Renforcer des partenariats locaux et des échanges inter régions
Développer des avantages aux adhérents	-Travail sur les pistes de CE, groupements d'achats...	-Apporter des services et avantages aux adhérents
Développer la communication interne au réseau	-Newsletter -Groupe privé sur Facebook -Plaquette, statuts, projet associatif	-Faciliter l'échange d'informations -Informer sur la vie du réseau

Mutualiser des moyens	- Sur les formations du personnel, temps partagés, réponses à des appels à projet, outils sur mesure, prestations, etc.	-Développer et partager les compétences -Diminuer les coûts
Promouvoir l'action de l'Union auprès de Maisons non adhérentes	-Rencontres des foyers non-adhérents	-Augmenter le nombre d'adhérents

Axe 3 : Construire un référentiel d'informations règlementaires et organisationnelles		
Actions	Modalités	Finalités
Assurer une permanence et une veille juridique	-Apports et soutien juridique via des intervenants spécialisés	-Soutenir et conseiller les associations adhérentes
Construire un document utile à tous les dirigeants de foyer	-Recensement des thèmes à traiter -Rédaction d'un document synthétique	-Permettre une bonne information des adhérents et faciliter la prise de décision.

Axe 4 : Travailler au niveau national sur les dossiers structurants pour les maisons d'étudiants		
Actions	Modalités	Finalités
Reconnaissance du modèle des maisons d'étudiants et d'un statut juridique à part entière auprès des pouvoirs publics et des financeurs.	-Rencontres de décideurs publics -Travail juridique sur les implications de la reconnaissance d'un el statut	-Statut juridique -Pérennité du modèle -Stabilité financière

Axe 5 : Promouvoir le modèle maison d'étudiants		
Actions	Modalités	Finalités
Développer et valoriser les supports renforçant la visibilité de l'association.	-Diffusion de supports existants - Communication sur les réseaux sociaux -Mise en valeur du site internet.	-Faire connaître les foyers aux futurs étudiants
Promouvoir l'action de l'Union auprès des pouvoirs publics, des acteurs nationaux du monde étudiant	-Représentation dans les forums étudiants -Développement d'un réseau presse -Identifier des parlementaires en charge des questions étudiantes	-Visibilité de l'Union auprès des acteurs de la vie étudiante -Être consulté lors des travaux sur le logement étudiant

Charte de l'UNME de 2011

L'objectif de l'Union Nationale (UNME) est double : fédérer et créer des synergies entre ses membres pour mieux les informer et mutualiser et garantir les valeurs d'humanisme et de solidarité qui les caractérisent.

VALEURS ET OBJECTIFS COMMUNS

▷ RESPECT ET PRIMAUTE DE LA PERSONNE

Les Maisons d'Etudiants hébergent et accompagnent des étudiants et des lycéens. Elles favorisent la réussite de leurs études dans un cadre convivial, sécurisant et dynamisant.

▷ AUTONOMIE, RESPONSABILITÉ, CITOYENNETÉ

Les Maisons d'Etudiants, lieux de transition entre la famille et l'autonomie, participent à l'apprentissage de l'indépendance et de la liberté. Les Maisons d'Etudiants développent la capacité des jeunes à devenir responsables.

▷ ENRICHISSEMENT PERSONNEL, SOCIABILITÉ, ECHANGES CULTURELS

Les Maisons d'Etudiants sont des lieux de vie qui favorisent rencontres et échanges. Elles développent l'entraide et la solidarité entre les jeunes. Les Maisons d'Etudiants reçoivent des jeunes de milieux sociaux et de cultures différents. Elles favorisent l'enrichissement personnel, la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la différence.

FINALITES DE L'UNION

UNIR, FÉDÉRER, PERENNISER, CRÉER des organismes sans but lucratif qui œuvrent pour l'hébergement des étudiants et des lycéens, dans une visée éducative et humaniste.

ASSURER la représentation collective ou individuelle des adhérents, notamment auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux. A cet effet étudier, négocier et prendre tout engagement au nom de l'UNME et des organismes qui la composent.

ETABLIR entre ces organismes des liens de solidarité et d'enrichissement mutuel. FAVORISER le meilleur développement de chaque Maison d'Etudiants et la cohérence de l'ensemble. METTRE en œuvre les moyens nécessaires à l'information et à la formation de ses membres.

LIGNES DE CONDUITE DE L'UNME

L'UNME fédère et mutualise l'action de ses membres, tout en respectant leurs différences. L'UNME n'intervient pas dans le fonctionnement des organismes adhérents.

L'UNME est animée d'une vie associative réelle. Ses membres sont garants de la cohérence de ses actions dans le respect des valeurs communes.

L'UNME est un acteur de la vie sociale. Elle affirme, à ce titre, ses valeurs dans toutes les contributions auxquelles elle participe.

L'UNME est une union non confessionnelle et apolitique, ouverte à tout organisme dès lors qu'il s'inscrit dans le respect des valeurs communes et des finalités de l'Union.